

M. Y. Papineau
Éditéur du *Collégien*



VOL. 2. COLLÈGE DE ST. HYACINTHE, P. Q.. VENDREDI, 14 MAI 1875. NO 17.

LE COLLÉGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX.

Pour dix mois.....\$1 00
" (États-Unis)..... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant.

AGAPIT BEAUDRY,
Collège de St. Hyacinthe.

Petites notes sur le Syllabus.

POUVOIR TEMPOREL DE L'ÉGLISE.

(suite.)

Ainsi quand Pie IX, dans son décret dogmatique *Ad Apostolicæ Sedis*, condamnait les œuvres du professeur Nuytz et, parmi ces œuvres, la thèse suivante : *Ecclesiam vis inferendæ potestatem non habere*, il ne faisait qu'affirmer de nouveau une doctrine déjà définie, à savoir : que l'Église a vraiment, de droit divin, la puissance coercitive, c-à-dire le droit d'exiger par la force la soumission à ses décrets.

C'est cette proposition du Docteur Népomucène Nuytz, condamnée par Pie IX dans son

bref *Ad Apostolicæ*, que le Syllabus reproduit (XXIV prop) parmi les "principales erreurs de notre temps."

La doctrine établie par la bulle *Auctorem Fidei*, ainsi que par les déclarations de Pie IX, sur le droit de coaction assuré à l'Église par la charte de son divin fondateur, déclare solennellement plusieurs points qu'il importe de faire remarquer. En effet, le droit de coaction suppose dans l'Église; 1o. le droit et le pouvoir de législater; *jubendi per leges*.

Au risque de répéter ce que nous avons dit à propos des précédentes propositions, nous résumerons ici les enseignements orthodoxes sur cette matière importante.

(a) L'Église est une société : car elle se compose de la multitude des fidèles unis entre eux par la même foi, les mêmes sacrements, la même soumission aux pasteurs légitimes, surtout au Pasteur Suprême, le Pape, et tendant tous au même but, le salut. Par les moyens qu'elle emploie, et surtout par sa fin, qui est essentiellement spirituelle, il est clair que l'Église est une société spirituelle. Qu'elle soit

une société, c'est ce que Notre-Seigneur nous montre quand il parle de bâtir son Église; c-à-d. de prendre les matériaux, de les réunir et d'en faire un tout. Les matériaux sont les hommes; la foi et l'autorité sont le ciment; l'union des hommes avec Dieu commencée ici-bas, consommée au ciel, voilà le but de cette construction admirable: *ædificabo Ecclesiam meam*, (St. Mathieu. ch. XVI. v. 18.) Notre-Seigneur nous représente aussi son Église comme un royaume; un royaume est une société. (b) Elle est une société parfaite : une seule considération suffirait pour le démontrer; car un royaume est, de sa nature, une société parfaite, et l'Église nous est montrée dans l'Écriture-Sainte comme un royaume. Au reste, on a déjà dit ce qu'est la société imparfaite; elle vise à atteindre en partie la fin, le but que la société parfaite se propose d'atteindre dans sa plénitude. Une compagnie de chemin de fer est une société imparfaite; elle vise à une partie des biens temporels que la société civile se propose pour fin. Il résulte de là que la société parfaite renferme en elle-même la

société imparfaite, mais ne peut pas faire partie d'une autre société ayant le même but. L'Eglise ayant un but tout différent de celui de l'Etat ; étant de plus un vrai royaume, il en résulte qu'elle est une société parfaite, ayant droit de se gouverner pareille-même — Autrement, il faudrait dire qu'elle a la même fin que l'Etat. Or, supposons un instant qu'à Ottawa M. Masson se lève en Chambre pour reprocher à M. McKenzie que son ministre, malgré ses montagnes de promesses, n'a pas encore formé un seul *saint*. L'hon. Ministre n'aurait-il pas droit de s'indigner et de répondre : "Vous faites une opposition déloyale ; est-ce que mon gouvernement existe pour faire des *saints* ? Travailler au salut des âmes, c'est la fin directe et immédiate de l'Eglise. Les ministres de Sa Majesté sont peut-être obligés de *favoriser* cela, certainement ne doivent pas y mettre obstacle : mais la fin des deux sociétés est distincte : les deux sociétés sont *parfaites*, chacune dans son ordre."

Nous admettons cette argumentation que l'Honorable ministre aurait droit de faire et que nous serions heureux d'entendre de la bouche même de tout officier de l'Etat civil. Car c'est pour n'avoir pas compris ces principes élémentaires que les Cæsaristes, les légistes, la plupart des Protestants et les Libéraux mettent l'Eglise dans l'Etat : la formule fameuse *l'Eglise libre dans l'Etat libre* est vraiment une formule dangereuse, peu susceptible d'un sens vrai. L'Eglise ne saurait être *libre*, si elle est dans l'Etat.

Donc, l'Eglise a le pouvoir de législater, *jubendi per leges*. Une société n'existe pas, et ne peut pas exister, sans lois. Il faut qu'elle puisse imposer aux individus les moyens nécessaires pour arriver à la fin voulue : elle les impose par *des lois* qui nous ordonnent de faire notre devoir, et d'éviter ce qui est contraire à la fin prescrite. Toute société parfaite a nécessairement le pouvoir *législatif*.

La bulle *auctorem fidei* déclare, 2o que l'Eglise a le pouvoir de contenir et de contraindre les rebelles et les contumaces par un jugement extérieur et par des peines salutaires : *devio contumacesque exteriore judicio et pænis sataribus coercendi atque cogendi*.

Le pouvoir législatif de l'Eglise demande l'obéissance des hommes. Il s'exerce sur des sujets que leurs passions, leurs intérêts, mille causes diverses entraînent souvent loin de la voie qui mène au salut. De là, la nécessité de juger une foule de causes spirituelles ; de là les jugements extérieurs, puisque ce n'est pas l'âme seule qui est dans l'Eglise, mais aussi le corps ; et que d'ailleurs une procédure extérieure est très-souvent nécessaire. Aussi, de tout temps, les cours ecclésiastiques ont existé sous une forme ou sous une autre. Il fallait bien qu'il en fût ainsi : l'Etat civil n'ayant point juridiction sur cette sorte de causes, l'Eglise doit nécessairement avoir, en vertu de son droit de *législater*, le droit *judiciaire* qui lui est corrélatif.

Or, les lois et les jugements de l'Eglise seraient parfaitement illusoires, comme tels, s'ils

n'étaient pas sanctionnés par des peines, quand il y a lieu. Voilà pourquoi le *droit de coercition*, c-a-d de contraindre les sujets à l'observance de ses lois, a toujours été réclamé par l'Eglise. St. Paul inflige des censures ; la primitive Eglise nous a transmis une foule d'exemples où elle a frappé d'excommunication ceux de ses enfants qu'elle trouvait obstinément rebelles à ses lois.

L'histoire ecclésiastique, le droit canon, tous les monuments de la tradition, sont témoins de cette discipline. Il nous serait facile d'appuyer cette doctrine sur l'Ecriture-sainte et de la montrer nécessaire à l'existence d'une vraie société religieuse.

Mais le *droit de coercition* que possède l'Eglise n'est pas limité à des peines purement spirituelles. De tout temps, plusieurs de ces peines, comme l'excommunication, ont produit des effets temporels. L'examen de cette matière nous entraînerait au delà des limites que doit se fixer celui qui n'a entrepris que des *petites notes* sur le Syllabus. Nous ne ferons que citer ici les paroles du Cardinal Soglia, extraites de ses *Institutions de Droit Canon*.

Il n'admet pas que l'Eglise puisse verser le sang, condamner à mort, tout en avouant que plusieurs canonistes très-graves lui reconnaissent ce pouvoir. Mais il dit : "quant aux châtiments moindres, temporels et corporels, tels que la prison, le fouet, et autres de cette sorte, l'Eglise est dans son droit en les infligeant." [Vol 1. page 170-1] Il cite Fleury : l'histoire est d'ailleurs positive sur ce point. Au reste, ce droit d'infliger des peines cor-

porelles a été reconnu à l'Eglise par le Concile de Trente, à la session 25ième, ch. 3, de la *réforme*.

NECROLOGIE

Le clergé de la Province de Québec vient de perdre un de ses plus dignes membres, le Révd. Mr. David Henri Têtu, Curé de St. Roch des Aulnets; le souvenir de ce prêtre distingué doit être rappelé au Collège de St. Hyacinthe. Mr. Têtu avait fait toutes ses études dans cette institution, il était l'un des élèves du premier cours classique qui s'y soit fait, lequel s'est terminé en 1826; il a été condisciple de Mr. le Supérieur actuel du Séminaire.

Ses talents, aidés d'un travail assidu, en faisaient un des élèves les plus forts de sa classe; il s'est constamment distingué par sa piété, sa régularité et sa docilité envers ses maîtres, le prix de sagesse lui a été plusieurs fois décerné. La franchise et la candeur de son caractère, la douceur et la bienveillance de son cœur le rendaient cher à ses confrères et à tous ceux qui étaient en rapports avec lui. Le vénérable fondateur de ce Collège, M. Girouard, avait pour lui une prédilection marquée: il le prit longtemps pour son serviteur de messe, et il se plaisait à l'amener avec lui les jours de congé dans ses visites chez les Curés voisins.

Mr. Têtu étudia la Théologie au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1829, il fut nommé Vicaire, et quatre ans plus tard curé de la paroisse de St. Roch de cette ville. Il fut transféré en

1839 à St. Roch des Aulnets où il est mort le 30 Avril dans la 68ième année de son âge. Toutes les qualités du prêtre et du pasteur brillaient en lui d'un vif éclat. Une piété vive, un zèle ardent pour les âmes, le soin d'instruire son troupeau par une prédication solide, claire et onctueuse, un dévouement pour les enfants qui se montrait surtout dans les Catéchismes où il leur donnait les enseignements les plus propres à former leur esprit et leur cœur, l'assiduité à entendre les confessions et à remplir les autres fonctions du saint ministère, une libéralité sans bornes à l'égard des pauvres, voilà entre autres vertus celles qui le distinguaient. Aussi sa perte a été bien vivement sentie par ses paroissiens, comme l'ont prouvé les sanglots qu'ils ont fait entendre, quand son digne ami, Mr. le Grand Vicaire Cazeau a rappelé les titres de leur bien aimé pasteur à leur reconnaissance et à leurs regrets.

Mr. Têtu avait gardé avec affection le souvenir de la maison où il avait reçu son éducation: il en parlait avec bonheur: il la visitait de temps à autre: sa mémoire y sera conservée comme l'un de ses élèves qui ont le mieux réalisé le but de sa fondation.

JUBILE 1875 !

Nous avons sous presse un petit livre composé exprès pour aider les fidèles à profiter des grâces du Jubilé. L'auteur lui a donné la forme familière du catéchisme. Après avoir exposé la notion du Jubilé en géné-

ral, il s'applique à en donner une explication dogmatique et pratique.

Pour cela il explique le péché avec ses effets et il prouve l'existence de la peine temporelle, la nécessité de la pénitence; le trésor de l'Eglise, son application par l'Indulgence. On s'est efforcé de bien préciser les conditions exigées pour l'Indulgence en général et celle du Jubilé en particulier. Dans la partie pratique, on a donné tout ce qu'il faut faire pour les visites des églises. Ce petit livret est enrichi d'un beau Cantique du Jubilé de 1875, entièrement inédit et dû à une muse religieuse qui a bien voulu contribuer ainsi au succès d'une œuvre entreprise pour le bien des âmes. Nous croyons que ce petit livre sera très-utile aux fidèles en ce qu'il servira à fixer en leur mémoire les instructions qu'ils auront reçues de leurs pasteurs et dont il n'est que le résumé. Dans sa partie pratique il sera d'un grand secours; c'est un *guide* pour aider à remplir valablement toutes les conditions exigées par le Pape pour gagner les grâces du Jubilé. On a cru devoir fixer à la modeste somme de *cinq centins*, à peine suffisante pour couvrir les dépenses, le prix de cet opuscule qui aura de 60 à 80 pages. Comme le nombre d'exemplaires est limité nous conseillons à ceux qui désireraient l'avoir pour eux-mêmes ou pour le répandre, d'envoyer de suite leurs ordres. Nous serions surtout heureux d'entrer en communication pour cette fin avec Messieurs les Curés du diocèse. Les ordres pourront être adressés aux bureaux du Collégien.

EUGÈNE DROLET

OU
L'ÉCOLIER MODÈLE

Suite.

Souvent, pendant cette exhortation, Eugène interrompait le prêtre par ses soupirs et ses exclamations. "Oh ! que je suis heureux, que je suis content ! Oh ! que Jésus est bon, et moi qui suis si méchant !" Pendant que l'on allait chercher les saintes espèces, la religieuse qui lui donnait ses soins, lui dit : "Eugène, vous allez donc recevoir le bon Dieu — Oui, répondit-il, je vais communier ; quel bonheur ; O bonheur ! Laissez-moi seul, ma sœur."

Quelques instants après elle lui dit : voici le bon Dieu qui approche. "Je ne croyais pas, dit-il, qu'il viendrait si vite : Oh ! bonheur !" Presqu'aussitôt que la cérémonie fut terminée, Eugène devint en proie à des souffrances si vives, qu'il parut oublier l'action qu'il venait de faire, et il se mit à parler en élevant la voix. Alors la sœur lui dit : "est-ce que vous ne vous rappelez pas, Eugène, que vous venez de recevoir Notre-Seigneur, il est dans votre cœur..... adorez-le..."

"Ah ! que c'est pitoyable, dit le malade, je l'avais déjà oublié ! puis il se recueillit. Dieu parut alors inonder son âme de consolations, et embraser son cœur de l'amour le plus ardent. Depuis ce moment jusqu'à la mort il demeura constamment uni à Dieu. Souvent sa poitrine se gonflait et il poussait de profonds soupirs en disant : que vous êtes bon, ô mon Dieu, que vous êtes bon !

L'excellence des sentiments dont était remplie l'âme d'Eugène avait déjà produit sur tous ceux qui le voyaient une grande impression. Mr. le Directeur du collège annonçant aux élèves que leur jeune et pieux confrère venait de recevoir le St. Viatique avec des sentiments extraordinaires de piété, en sorte que tous les assistants en étaient émus, leur disait : "Je ne puis pas encore parler ; mais vous apprendrez plus tard ce qu'il en est." Cependant, il le recommanda à plusieurs reprises à leurs prières, disant que c'était pour eux un devoir de reconnaissance à cause des exemples de vertus que ce pieux confrère leur avait donnés.....

La veille de Noël au soir, le directeur d'Eugène lui fit faire les actes nécessaires pour gagner les indulgences plénières auxquelles la confrérie dont il faisait partie lui donnait droit à l'heure de la mort. Puis il lui demanda s'il désirait aller au ciel bientôt. Pour toute réponse il leva les yeux au ciel, en soupirant. "Aimerais-tu, Eugène, à mourir des suites de cette maladie ?" Son émotion fut plus vive encore, et il dit : "Ah ! Monsieur, que je serais content !" "Alors, lui dit le prêtre, puisque tu attends la mort prochainement, et que tu la désires, comme devant mettre fin à ton exil sur la terre, Mr. le Supérieur, pour t'ouvrir les portes du ciel te fait part d'une des indulgences plénières à l'article de la mort qu'il a obtenues du Pape pour lui-même et un certain nombre d'autres, à son choix — Ah ! que Mr. le Supérieur est bon, remerciez-le pour moi ! Puis s'étant excité à la contrition parfaite de tous ses péchés, il répéta plusieurs fois avec un profond accent de foi et d'amour le saint nom de Jésus pour remplir toutes les conditions de cette indulgence,

Toute la nuit de Noël, Eugène s'occupa du mystère touchant de cette grande solennité. Plusieurs religieuses vinrent tour à tour lui inspirer de pieux sentiments, ou faire tout haut leur oraison auprès de son lit. Elles remarquèrent qu'aussitôt qu'elles parlaient de l'amour de Notre-Seigneur en s'incarnant pour sauver les hommes, il ne pouvait contenir sa vive émotion. Aussi elles étaient heureuses d'être témoins des saintes dispositions de ce pieux écolier, de même que tous ceux que le visitaient s'en retournaient pleins d'admiration à la vue des exemples d'humilité et de patience qu'il ne cessa de donner.

Après qu'il eut pris un peu de repos, la sœur lui demanda quelque temps après son réveil ; "savez-vous, Eugène, que c'est aujourd'hui le jour de Noël ? — Est-ce possible ? quoi le jour de Noël..... et je n'y avais pas pensé ! ... Ah ! que c'est agréable ... Mais je n'ai pas communiqué ce matin" ... et il se mit à pleurer. Pour le consoler, la religieuse lui rappela qu'il avait eu le bonheur de faire la Ste communion la veille ... et que bientôt il verrait Jésus, au ciel. — "Le ciel ! le ciel ! Est-ce que je n'y irais pas ? Oui, oui, j'ira au ciel." Chaque fois qu'on lui rappelait le jour de la mission de Notre-Seigneur, il a toujours témoigné de vifs sentiments de joie, d'amour, et de reconnaissance. — "Quoi, disait-il, le Fils de Dieu se faire homme par amour pour nous ! ... quelle bonté ! Les noms de Jésus et de Marie étaient à chaque instant sur ses lèvres. C'était comme un adoucissement à ses souffrances, car tout ce jour il fut en proie aux douleurs les plus aiguës dans tous ses membres, comme si son corps n'avait été qu'une plaie. La violence de la douleur lui arrachait des cris involontaires ; mais ces cris ne servaient qu'à mieux faire ressortir son courage et sa piété qu'il se manifesta aussitôt par les paroles les plus touchantes.

Pour le consoler, on lui disait : "tu ressembles plus à Notre-Seigneur en souffrant, tu dois être heureux, c'est la plus grande preuve qu'il puisse te donner de son amour, chaque souffrance t'élèvera d'un degré de plus au ciel....."

"Ah ! je le sais, disait-il, et c'est pour cela que je souffre." Comme on lui demandait encore s'il était heureux de souffrir : "Oh ! oui, dit-il, mais l'Enfant Jésus a bien plus souffert que moi dans la crèche."

Au milieu de ses plus grandes souffrances on lui disait : "Dieu te procure la grâce de te purifier entièrement dès cette vie, afin que tu puisses aller au ciel plutôt : il vaut mieux souffrir sur la terre que dans le Purgatoire où les peines sont encore plus terribles quoique moins efficaces." Mais Dieu, dit-il, qu'elles doivent souffrir, ces pauvres âmes ! On n'y pense pas sur la terre."

Voulant l'encourager en lui montrant la mort comme le terme de ses souffrances, quelqu'un lui dit : tu achèves de souffrir ; courage, tu seras au ciel bientôt. — Son humilité s'alarma, car il s'attendait à souffrir longtemps dans le purgatoire, croyant n'avoir rien fait pour le ciel. "Ah ! répondit-il, ne me dites pas cela, croyez-vous que j'ai plus de mérite qu'un autre ?"

"Mais il se fait tant de prières pour toi, que Dieu, je l'espère, te fera miséricorde."

"Ah ! priez, priez pour moi car j'en ai grandement besoin. Eugène se recommandait toujours aux prières de ceux qui le visitaient. Lorsqu'on lui annonça que tous ses confrères du

Collège avaient offert leur communion de Noël pour lui et qu'il y avait toujours quelqu'un de ses disciples à la chapelle occupé à prier à son intention, alors, ému jusqu'aux larmes, il dit: Oh! qu'ils sont bons! remerciez, je vous prie, remerciez mes confrères pour moi."

Eugène ne mourut pas sans avoir réfléchi sérieusement sur les deux alternatives qui attendent l'âme au delà de cette vie. L'enfer et le ciel se sont tour à tour présentés à son esprit: l'enfer avec ses horreurs, pour exciter sa crainte; le ciel avec toutes ses délices pour augmenter l'ardeur de ses desirs. L'un et l'autre étaient de nature à produire en son âme un abandon parfait à la miséricorde de Dieu, une confiance sans borne dans les mérites de Jésus-Christ et une reconnaissance éternelle à l'égard du Fils de Dieu qui nous préserve par sa mort de peines infinies, et nous acquiert un si riche héritage au prix de son sang. La foi semble devenir plus vive aux approches de la mort; elle paraît éclairée à la fois et par la brillante lumière du ciel et par les sombres lueurs du feu de l'enfer. Aussi, en pensant aux supplices des réprouvés, Eugène s'écriait: "L'enfer!... que c'est effrayant... pauvres âmes, qu'elles souffrent! Le feu, le feu... que cela est terrible!" — La religieuse qui était à ses côtés lui présentait sa croix en lui suggérant des sentiments de confiance en la miséricorde de Dieu. — "Oui, ma sœur, répondit-il, en baisant tendrement la croix, j'espère — oui, j'espère... mais il est bien permis de craindre... Bon Sauveur, que vous êtes bon! Pauvre Sauveur, que vous avez souffert pour moi... Que je voudrais bien mourir en état de grâce! — Bon Sauveur, pardonnez... pardonnez moi toutes mes in-gratitudes."

CHAPITRE XIV.

DERNIERS MOMENTS DE L'ÉCOLIER MODÈLE.

Si la justice de Dieu produisait dans notre pieux écolier une terreur dont le plus fort des saints n'a pas été exempt, puisque personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, il ressentait toutefois les plus vives émotions lorsqu'il s'entretenait en lui-même ou qu'on lui parlait de l'amour de Dieu et des délices du ciel. On lui disait: "au ciel, au ciel, Eugène, bientôt tu seras au ciel. — Oh! quel bonheur, s'écriait-il! Bientôt tu verras Jésus sur son trône; Marie, ta bonne mère, va te recevoir dans ses bras, te presser sur son cœur. — Oh! mon Dieu, mon Dieu, quel bonheur! — Tu te trouveras en la compagnie de St Joseph, de St Louis de Gonzague et de St Stanislas, tes protecteurs. Ils prient pour toi, ils t'attendent. Là plus de souffrances, plus de crainte de perdre l'amitié de Dieu, plus de danger pour l'innocence; là plus de péché; toujours de la joie et du bonheur. — Chacune de ces paroles consolantes était interrompue par les exclamations et les sanglots d'Eugène. De lui-même il répétait les paroles dont on s'était servi pour exciter en lui des sentiments d'amour de Dieu.

"Oui, ô mon Dieu, disait-il, je vous aime, je veux vous aimer toujours, jusqu'à mon dernier soupir, pendant toute l'éternité. Que chaque souffrance que j'endure, que chaque battement de mon cœur vous redise mon amour." Il suffisait de lui dire quelques mots sur l'amour et sur les souffrances de Jésus-Christ, pour l'émouvoir tellement que plusieurs fois il venait sur le point d'étouffer. Eugène n'oubliait pas de remercier avec l'accent de la reconnaissance tous

ceux qui lui suggéraient quelques pieux sentiments, ainsi que tous ceux qui venaient le visiter, ou lui rendaient quelque service. Puis en les voyant se retirer, il les suppliait humblement de prier pour lui.

C'est ainsi que le médecin étant allé le voir, Eugène lui dit: "Docteur, dites donc pour moi un *Souvenez-vous*."

Le médecin fut sensiblement touché de cette demande qui laissait voir dans son malade tant d'humilité et une si grande confiance en la Ste Vierge. Mais il fut encore plus étonné d'entendre dire à Eugène: "Quel est ce petit enfant qui est là? voyez sa petite main." On fit immédiatement la réflexion que c'était le jour de Noël. "Je le sais, répondit Eugène." Le jour de Noël un grand nombre de personnes virent le visiter, afin d'être témoins de ses heureuses dispositions. Presque toutes ne purent s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement, en l'entendant au milieu des plus grandes souffrances prier à haute voix, de manière à être entendu dans tout l'appartement. Souvent il répétait avec une onction vraiment touçoante les évocations: O Marie conçue sans péché... O Marie refuge des pécheurs... Voici quelques unes des prières qui furent entendues par les assistants: Le *Pater*, le *Souvenez-vous*... l'*Ave Maria*, il appuyait surtout sur les dernières paroles: *ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen. Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, plusieurs fois répété — *Maria mater gratiæ*... le *De Profundis* — *In manus tuas Domine*... et beaucoup d'autres versets tirés des Psaumes — le *Salve Regina* qu'il récitait lentement, pénétrant le sens de chaque mot. Sa voix trahissait son émotion lorsqu'il en était rendu à ces mots: *Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle*. De temps en temps il faisait la communion spirituelle, après s'y être préparé, en récitant la communion sacramentelle. "O mon Sauveur, disait-il, que vous êtes bon! Vous voulez bien vous donner à moi! — puis il continuait: *Ecce Agnus Dei — Domine non sum dignus* — Ces paroles étaient suivies de quelque temps de silence, comme s'il eût véritablement reçu son Dieu.

Durant toute la journée, ce ne fut qu'une oraison continue, tantôt à haute voix lorsqu'il se croyait seul, ou avec la religieuse qui l'assistait, tantôt à voix basse ou intérieurement lorsqu'il apercevait quelqu'un près de son lit. Quelque fois on l'entendait prier pour tous ceux qui lui avaient fait du bien, ainsi que pour ses parents. Mes parents, disait-il,.... mes pauvres parents..... ma pauvre mère..... ma bonne et tendre mère.....

S'il détournait son esprit de la méditation, c'était pour exprimer sa reconnaissance à la religieuse qui lui donnait ses soins — Que vous êtes bonne, disait-il souvent,.... je vous donne trop de trouble... je vous remercie... qu'elle vie de sacrifices!... que c'est beau!... Charité! Charité!... que c'est admirable!... que vous êtes heureuse, ma sœur! — Vous êtes plus heureux que moi, vous serez bientôt au ciel — Oui si vous priez pour moi — Est-ce que ça vous coûte mourir? — Ah! ça coûte toujours, mais j'espère que ma bonne mère aura soin de moi.

[à continuer]

COLLEGIANA.

Vers la fin d'Avril plusieurs ont été ou failli être les victimes d'un chaud partisan du communisme. Par malheur, le délinquant a pris la poudre d'escampette, avant même de recevoir les actions de grâces des obligés. Aucune récompense n'est offerte à qui le pincera, car il est en mesure de jeter le gant aux plus fins limiers.

**

Le 30 Ult., avait lieu dans notre chapelle l'ouverture du beau mois de Marie. Les doux chants à la Vierge furent repris avec une nouvelle ardeur, et depuis, tous les soirs une voix fraîche et mélodieuse fait entendre de suaves accents aux pieds de la Madone qui préside à nos jeux, du fond de la cour.

Le sermon, prêché par Rév. Mr. R. Ouellette, nous fit toucher du doigt la liaison intime que la célébration de ce mois établit entre les fidèles de tous les temps et de tous les lieux, l'union du ciel et de la terre pour élever un concert de louanges en l'honneur de l'immaculée. Mr. le prédicateur nous donna en finissant d'excellents avis pratiques pour l'heureuse période qui s'ouvre devant nous.

**

Samedi, 1er Mai, nous étions à prendre paisiblement notre récréation du soir, lorsque tout à coup les cloches firent entendre leur joyeux carillon. On nous eut bien vite expliqué, pour nous tirer de notre ébahissement, qu'elles nous apportaient la nouvelle du Jubilé; et, en effet, le lendemain Mr. le Supérieur vint nous donner lecture du mandement de Mgr. de St. Hyacinthe

à l'occasion de ce Jubilé. Sans crainte on peut dire que Mrs. les bedeaux, pardon! réglementaires ont fait leur devoir; aussi tout le monde leur en sait gré, à l'exception de jeunes étourdis peu soucieux du mérite. L'autre jour, un de ces imberbes eut la témérité de déposer dans le pupitre de Mr. le bedeau en chef une épigramme à son adresse. Celui-ci ne put étouffer cette plainte: "C'est bien encourageant que d'aller sonner au quatrième étage, pour recevoir un tel salaire." Et sa main frémissante tenait un papier sur lequel étaient transcrits ces vers qu'il nous semble avoir lus quelque part dans *l'Abeille*:

Persécuteurs de genre humain,
Qui sonnez sans m'écouter,
Que n'avez-vous au cou la corde,
Que vous touchez dedans la main.

**

Lundi, 3, la messe de communauté fut dite par Mr. l'abbé Richard, le persécuté du Nouveau-Brunswick. Au dire de ceux qui l'ont entendu, il a raconté des choses horribles sur l'état actuel de la malheureuse Acadie.

**

Il était tombé quelque neige pendant la nuit. Or, quelques-uns étaient bien disposés à retraiter vers la classe, en salant le congé pour une autre fois, mais les lions du jeu de pelote combattirent cet avis avec tant de chaleur, crainte que *les vers ne se missent dans le sel*, qu'ils finirent par l'emporter.

**

Mrs. les finissants en profitèrent pour aller reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer, deux de leurs confrères de classe qui laissaient décidément la maison où

ils avaient passé des jours si heureux. On croit, cependant, que Mrs. N. Peltier et Lecomte se disposeront à entrer dans la vie religieuse.

**

Jeudi, 13, toute la communauté a assisté au service de Madame Shœffer, vénérable mère de Monseigneur de St. Hyacinthe. Le service a été chanté à l'Eglise de l'Hôtel-Dieu. Mr. Archambeault, curé de St. Hugues officiait avec Diacre et Sous-Diacre. L'absoute a été chantée par Mgr. de Germanicopolis.

Le chœur des écoliers était à l'orgue.

La veille, à Belœil, il y avait eu un service chanté sur le corps de la défunte, au milieu d'un très-grand concours de prêtres et de fidèles.

Hier soir, à l'arrivée du convoi qui amenait le corps on remarqua que presque tous les citoyens marquants de St. Hyacinthe étaient à la gare pour témoigner leur sympathie pour Monseigneur dans la perte douloureuse qu'il vient de faire.

Monseigneur lui-même était retenu à Belœil, gravement malade. Nous sommes heureux d'annoncer que Sa Grandeur est mieux.

REVUE CANADIENNE.— Nous avons reçu, et lu avec le plus grand intérêt, la Revue Canadienne, livraison d'Avril.— Nos remerciements à M. M. les Éditeurs.

PETITES CAUSERIES

SCIENTIFIQUES.

XV

Un accident plus lamentable encore est arrivé dernièrement aux Etats-Unis. sur une petite colline, à l'ouest des Illinois. Trois chasseurs, dont deux frères, y avaient un soir dressé leur tente, et, fatigués d'une longue marche, enveloppés dans leurs couvertures, ils dormaient profondément à la douce chaleur d'un bon feu. Or, pendant la nuit, un des trois éprouve du malaise, il se réveille peu à peu : il est fatigué, il se sent obsédé d'un poids qui lui pèse sur la poitrine. Enfin il ouvre les yeux, et à la lueur de la flamme qui se conserve encore au foyer, il aperçoit un énorme serpent à sonnettes enroulé sur lui et dont la tête est à quelques pouces seulement de la sienne propre. Que faire ? ... il hésite, ... il est trahi de terreur. Il lui faut pourtant se décider à quelque parti ; alors, il lui vient une idée : par un brusque mouvement imprimé à la couverture, il fait sauter le reptile au delà de sa tête et s'entortille étroitement et fait le mort. Après quelques minutes d'attente, comme il ne sent et n'entend plus rien, il se décide à regarder. Il se découvre donc peu à peu la tête et risque l'œil. O horreur ! il aperçoit le serpent enroulé sur le visage de son frère. Va-t-il se lever ? va-t-il crier ? Pendant qu'il hésite, en proie à la plus cruelle angoisse, il voit son frère, incommode, mais encore dormant, porter la main à sa figure et saisir le serpent qu'il ne connaît pas, et qu'il veut éloigner. Au même instant, le reptile s'irrite, il frappe le malheureux à la joue, et se repliant sur la main qui le retient, il y enfonce encore une fois ses crochets. Alors le chasseur se lève en criant ; les deux autres se lèvent aussi. On cherche l'agresseur et on l'aperçoit à moitié glissé en dehors de la tente. Une balle l'arrête sur-le-champ, et une autre, deux autres lui enlèvent la vie et lui font expier son forfait. Mais le malade, comment le sauver ? On lui applique une forte ligature au bras, et son frère, de la pointe de son couteau, taille courageusement dans les chairs toutes les parties avoisinantes des plaies. Par malheur, il n'était plus temps, le venin s'était déjà infiltré dans toutes les veines de la victime ; et le pauvre chasseur, en proie à d'horribles souffrances, se plaignait d'un serrement dans la

gorge et d'un mal inexprimable au cœur. Il éprouva, lui aussi, des nausées et des convulsions, et une demi heure après avoir été blessé, il expirait.

Voilà des faits qui parlent éloquemment, Ernest ; et il faudrait, — je reviens à ce que j'exprimais tout-à-l'heure, — il faudrait être le plus insensé des hommes pour soutenir que les serpents venimeux ne sont pas à craindre. Loin de moi donc cette pensée. Mais vu que les accidents de la part des serpents sont très rares ; vu que la très grande majorité des ophidiens est privée de poison ; vu que les espèces venimeuses elles-mêmes songent plutôt à fuir qu'à attaquer et ne blessent que quand on les surprend, j'ai toujours considéré mon cher, que l'on porte généralement aux reptiles une horreur fautive dont on a sans cesse à souffrir et dont il est bien préférable de se défaire. Craignons les serpents, mais ne les craignons pas trop :

Inter utrumque tene : medio tutissimus ibis.

Ernest — Je comprends bien, Edmond, que l'on puisse par la raison, se délivrer d'une vaine frayeur à l'égard des serpents ; mais ce que je ne comprends pas, c'est que l'on en vienne à se familiariser avec eux, à les poursuivre sans crainte, si on veut les détruire, à les caresser et à les choyer, si on les admire ou si on les aime. Et pourtant cela se voit, n'est-il pas vrai, Edmond ?

Edmond — Oh ! Ernest, c'est une chose bien singulière que la facilité avec laquelle l'homme passe souvent d'un extrême à l'autre. A-t-il surmonté quelque terreur, il passe à la plus froide sécurité, et s'il a vaincu une répugnance profonde, il éprouvera bientôt du goût et de l'amour. En Amérique même, il y a des Indiens qui se font un plaisir de chasser les serpents venimeux. Ils s'arment d'un bâton, terminé en fourche à son extrémité inférieure, ils s'approchent du reptile, ils lui saisissent le cou dans la fourche du bâton et ils enfoncez un peu celui-ci dans la terre. Le serpent devient furieux ; alors ils lui font mordre une certaine pièce de métal, et ils réussissent avec cela à lui briser ses crochets.

Un moyen plus expéditif dont se servent les plus braves et les plus habiles, c'est de saisir le serpent par la queue et de lui frapper violemment la tête sur quelque corps dur, ou bien encore de saisir la tête elle-même un peu en arrière et

de casser les crochets avec des ciseaux ou avec des pinces. Mais pourquoi leur casser ces crochets ? N'as-tu pas lu, Ernest, dans ton histoire ancienne que les Lybiens, appelés Psylles, jouaient publiquement avec le Céraste, un des plus terribles Ophidiens, et prétendaient maîtriser à leur gré son poison et ses mouvements ? Ne sais-tu pas qu'en Asie les Indiens se donnent en spectacle avec le Naja, cet aspic fameux qui fit mourir Cléopâtre ? Ils sortent le serpent de sa boîte, ils le laissent libre, ils chantent, ils battent la mesure avec la main ; et le Naja se met immédiatement à danser ; et de temps en temps quand il ouvre sa gueule on aperçoit distinctement ses crochets. Est-il nécessaire après tout d'aller si loin pour voir de semblables merveilles ? Aux Etats-Unis et même au Canada, dans les cirques, n'est-il pas de mode aujourd'hui d'exhiber des personnes maniant des serpents ? Il y a quelques années, dans un cirque, à Montréal, chacun était libre, pour la modique somme de vingt-cinq centins, de se donner l'émotion, ou le plaisir, ou la terreur comme on voudra, de voir une femme jouant avec sept ou huit ophidiens à la fois dont deux crotales de forte taille et un gros serpent blanc rayé de noir, long de cinq pieds. Ils s'enroulaient autour de son corps, autour de ses bras, autour de son cou et de sa tête, et s'ils voulaient descendre, elle les ramenait avec sa main, sans qu'ils parussent aucunement irrités. —

Tu ouvres de grands yeux, Ernest, Ah ! parbleu, il y a de quoi. Mais aussi il faut dire que tout le monde n'a pas le secret de cette femme ou celui des Indiens. Malheur donc aux imbéciles qui osent manier imprudemment des serpents ! En Angleterre, au Jardin Zoologique de Londres, le gardien des reptiles arriva un jour en état d'ivresse ; et voulant montrer à ses amis combien il était familier avec les animaux dont il avait le soin, il ouvrit la cage du Cobra, serpent venimeux, s'il en est, le saisit et ... Mais il n'eut pas le temps de le sortir ; le Cobra irrité se mit à siffler : et les yeux étincelants et la gueule ouverte, il mordit avec rapidité : il infligea plusieurs blessures au gardien ; celui-ci poussa de longs cris de douleur, tomba par terre, entra dans des spasmes violents, et expira enfin au bout de trois heures, après la plus cruelle et la plus effrayante agonie.

ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les Écoliers trouveront toujours chez Mr. G. DEROY DAIGNEAULT un assortiment des plus complets de :

- Draps à capot d'Écolier,
- Draps à pardessus, Ceintures,
- Casquettes, Crémones,
- Claques, Mitaines, Gants,
- Pardessus en feutre, &c. &c.

Une GRANDE REDUCTION DE PRIX sera faite aux Écoliers.

Les Messieurs du Clergé trouveront au magasin du soussigné les meilleures Étoffes à Soutanes, à des prix très-réduits.

G. DAIGNEAULT.

Place du Marché St. Hyacinthe.

AU CERGE. AUX FABRIQUES.

M. A. KEROACK.

COIN DES RUES CASCADES & STE. ANNE.

Vient d'ajouter à son établissement de Librairie un département pour la Commission. Etant en relation avec des maisons de confiance Françaises, Anglaises et Américaines, il pourra fournir, sur commande, toutes espèces d'articles, tels que :

- ORNEMENTS D'ÉGLISES,
- VASES SACRÉS,
- ORFÈVRES, BRONZES,
- ARTICLES DE FANTAISIE.

Toujours en mains, comme par le passé, Livres de Piété, de Littérature, Classiques, Papeteries, Tapisseries, Images, Chromos, Chemins de Croix, Calres, Chapelets, Crucifix, Statues, Bénitiers, &c. &c. &c.

Liste spéciale.

- GRADUEL VESPERAL ROMAINS,
- PAROISSIEN ROMAIN NOTE,
- CHANTS LITURGIQUES,
- PETIT CEREMONIAL ROMAIN,
- RITUEL ROMAIN,
- APPENDICE AU RITUEL,
- EXTRAITS DU RITUEL,
- MISSÈLS ET BREVIAIRES,
- &c. &c. &c.

(N. B.) Le Catalogue est paru en Décembre dernier, et comprend l'Almanach le plus volumineux et le plus utile qui ait jamais été publié en français dans ce pays. M. M. les Marchands du District de St. Hyacinthe et des environs sont priés de ne pas en acheter d'autres.

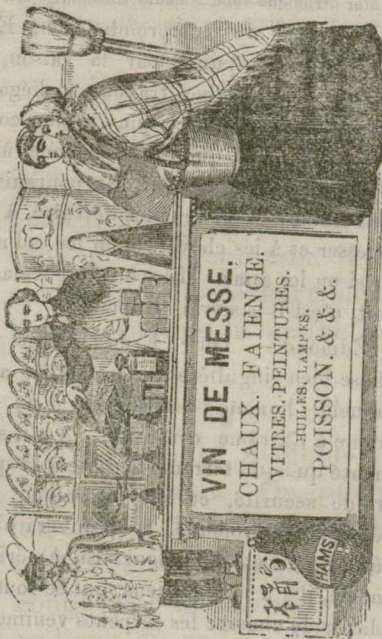
M. A. KÉROACK.

PORTRAITS !!!

L'Atelier Photographique de A. DENIS n'est surpassé par aucun autre à St. Hyacinthe. La lumière y est distribuée de manière à donner aux photographies les Ombres et le Fini tant recherchés par les connaisseurs. Un Artiste très capable employé pendant 10 ans chez M. NORMAN, de Montréal, est attaché à l'Établissement. Les Prix sont toujours plus bas qu'ailleurs.

A. DENIS & Cie.

ÉPICERIES !!!



AGENT POUR LE CHEMIN DE FER "PASSUMPSIC".

N. A. BOIVIN.

Place du Marché, St. Hyacinthe.



L. BEAUDRY HORLOGER.

Grand assortiment de montres, chaînes, épinglettes, &c. &c.

Toutes réparations de montres ou autres bijoux faites avec soin et ponctualité.

E. H. RICHER. LIBRAIRE

COIN DES RUES CASCADES ET STE. ANNE.

- Livres de piété. Livres classiques,
- Littérature. Images
- Papier. Chapelets

Fournitures de bureau au complet.

Messieurs du Clergé pourront se procurer, en s'adressant au soussigné, tous les Livres de Théologie, Ascétique, & publiés dans le catalogue de la maison Rolland aux prix de Montréal.

Aussi

TABAC, CIGARES, PIPES, POTS A TABAC, et tout ce qui regarde cette spécialité.

E. H. RICHER.

VIN DE MESSE.

Avec la bienveillante autorisation de SA GR. MGR. DE ST. HYACINTHE.

Les soussignés ayant fait un arrangement avec la Maison J. HUDON & Cie de Montréal, prennent la liberté d'informer M. M. les Membres du Clergé qu'ils pourront leur vendre le VIN DE MESSE aux mêmes prix et conditions qu'à Montréal.

- CIERGES DE TOUTES GRANDEURS,
- HUILE D'OLIVE, LAMPIONS.

ÉPICERIES.— de toutes espèces et de première qualité.

- ÉTOFFES À SOUTANES,
- ÉTOFFES À PARDESSUS,
- TWEEDS, &c. &c. &c.

Nous comptons sur votre bienveillant patronage et une prochaine visite.

RAYMOND, FRÈRES.

ALPH. RAYMOND.

NOË. RAYMOND.

VENDRE.

A L'ATELIER DU "COLLÉGIEN".

"NÉCESSITÉ DE LA RELIGION DANS L'ÉDUCATION", par le Rev. Mr J. S. RAYMOND, V. G. Prix.....15cts.

Une excellente traduction française de l'Anthologie. Prix.....15cts.

Aussi, Cantiques, Prières, &c.

A. BEAUDRY, Gérant.